

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 09 MARS 2022

Il y a 37 membres présents ou représentés.

1. Introduction par le Président, François Florkin

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et présente l'agenda de cette assemblée générale. Il demande une minute de silence pour les membres de la Maison des Ailes décédés durant l'année 2021 : Gabriel Christiaens - Albert Demoulin - Bob Feuillen - Alain Schmitz - Philippe Van Beethoven - Wolf Van Wingene

2. Approbation du Procès-verbal de l'A.G. du 26 juin 2021

Aucun commentaire n'a été transmis au secrétaire général.

3. Rapport d'activités 2021

Le Secrétaire général Nicolas Minguet donne lecture du rapport d'activités 2021 :

- Membres décédés : 6 membres sont décédés en 2021 (voir ci-dessus).
  - Situation des membres :
    - La MDA compte 301 membres (dont 16 lifetime) ayant payé leur cotisation 2021.
    - 212 membres ont payé leur cotisation 2022 au 7 mars 2022.
  - Situation Associations /clubs :
    - 32 associations/clubs sont membres de La MDA.
    - Deux associations sont devenues membres en 2021 :
      - Le « Old Flyers Club » (OFC)
      - La ligue Royale des Vétérans du Roi Léopold III
    - Une association a été dissoute : La Fédération Nationale Royale des Anciens Combattants de la Brigade Piron.
  - L'Organe d'Administration s'est réuni 4 fois dans le courant de l'année. Un grand nombre de décisions ont été prises par échange d'e-mail et confirmées lors des OA.
  - Les événements marquants de l'année :
    - A cause du Coronavirus, seul le Drink de nouvel-an avec les VTB a eu lieu.
  - Revue Périodique : En 2021 deux publications ont été distribués à tous les membres et publiés dans le magazine des VTB.
  - Principaux Travaux et achats effectués :
    - La reprise des installations HORECA par un nouveau gérant a entraîné la mise aux normes obligatoire dans plusieurs domaines :
      - Électricité : ont dû être mis aux normes les locaux suivants :
        - La salle du Conseil
        - La salle Leboutte, son balcon et sa cuisine.
        - La rotonde
        - L'ancien restaurant en sous-sol. Il ne pourra plus être utilisé comme restaurant dans le futur, par manque de sortie de secours. Il pourra servir de bureau pour maximum 8 personnes.
        - Le Bar
        - La partie commune de l'immeuble.
      - L'électricité des locaux suivants a également été mise aux normes :
        - L'appartement Duplex
        - Les nouveaux bureaux du 6<sup>ème</sup> étage avant (ancien studio de Mr Nguyen)
        - Tout le 2<sup>ème</sup> étage
        - Les bureaux à l'arrière du 1<sup>er</sup> étage.
- Ces mises aux normes ont été agréées par l'organisme de contrôle INSPECT BELGIUM.
- Incendie :
    - Des portes RF (Résistante au Feu) ont dû être installées

- Entrée salle Leboutte
- Entrée balcon salle Leboutte
- Entrée ancien restaurant
- 2 portes sur le palier du 1<sup>er</sup> étage
- 3 portes donnant accès à la chaudière (cave) et aux compteurs de gaz.
- L'ancienne cuve à mazout a dû être neutralisée
- Sécurité : La balustrade du balcon de la salle Leboutte a dû être rehaussée.

**D'autres travaux de rénovation** et achats indispensables ont été effectués :

- Rénovation du studio au 6<sup>ème</sup> étage avant en bureaux
- Vitrification des parquets de la Salle Leboutte, du balcon et de la Salle du Conseil.
- Nouveau vinyle dans la partie supérieure de la rotonde
- Nouvelles portes pour les compteurs électriques dans le hall d'entrée.
- Dédommagement pour les travaux de peinture et sol de la cuisine Leboutte versé à Mr Saïd Bouyghjdane, gérant pendant 1 mois.
- Achats de 100 nouvelles chaises et housses pour la Salle Leboutte.
- Achat d'un nouveau Boiler pour les cuisines.
- 

Notre nouveau gérant a également effectué des travaux et achats à sa charge :

- Salle Leboutte :
  - remplacement des plaques de plafond par des plaque RF
  - Nouvelle peinture et nouvel éclairage
  - Aménagement du balcon en coin VIP
  - Aménagement de la cuisine
  - Nouveau mobilier
- Bar :
  - Nouvel éclairage
  - Vitrification du parquet
  - Nouvelle décoration
  - Nouveau mobilier
- Rotonde :
  - Nouveau vinyle aux parties restantes
  - Rénovation des sanitaires
  - Nouvel éclairage et peinture
- Travaux / achats prévus en 2022 :
  - Sortie de secours pour la Salle Leboutte.  
La sortie de secours se situe sur le balcon vers l'arrière du bâtiment et donne uniquement sur les toits de la rotonde et de la salle du conseil.  
Le seul chemin d'évacuation vers la rue doit impérativement passer par l'arrière du bâtiment de notre voisin CREDENDO qui a accepté.  
Ce projet doit être réalisé officiellement et comporte des passerelles et escaliers.
  - Mise aux normes et agrégation des installations électriques des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages.
- Gérance restaurant et salles.
  - Lors de l'AG du 26 juin 2021, je vous annonçais que l'OA était en passe de désigner un nouveau gérant en date du 15 juillet 2021. L'OA a porté son choix sur Mr Samir Boungab, entrepreneur et déjà propriétaire d'un petit restaurant dans le quartier St-Michel.
  - Nous avons signé une convention de concession de 9 ans avec Mr Boungab débutant le 01 septembre 2021.
  - L'indemnité mensuelle de concession est de 2500€. Mais étant donné les éléments suivants :
    - Crise sanitaire Covid
    - Démarrage sans fonds de commerce « clientèle »
    - Investissements importants en travaux et achats par le gérant
 l'OA a décidé de ramener ce montant à 500€ jusqu'en octobre 2022.  
Pour rappel, Mr Nguyen payait moins de 400€/ mois en fin de sa gérance.

- Par décision des pompiers, l'ancien restaurant en cave ne peut plus être utilisé comme restaurant, vu l'absence de sortie de secours « acceptable ».
- Dorénavant, les facilités de la MDA sont ouvertes au public. Les associations liées à la MDA ont toujours priorité.

#### 4. Rapport du Trésorier

Le trésorier Luc Defrancq président présente les comptes de l'année 2021 et le budget 2022.

- Situation de Caisse au 01 janvier 2021 : 122.174,75€
  - Recettes 2021 : 132.334,94€
  - Dépenses 2021 : 172.133,75€
    - dont :
      - 14.991,25€ en entretien infrastructure
      - 59.090,14€ en rénovation infrastructure
      - 66.411,02€ en taxes, précompte et contributions
  - Situation de Caisse au 31 décembre 2021 : 82.358,38€  
soit pour 2021 un résultat financier négatif de - 39.816,37€.
  - Il faut également tenir compte de la valeur du bâtiment au 31/12/ 2021 : assuré pour 3.234.351€ et 101.435€ de contenu.
  - L'ASBL a une dette de 22.500€ : paiement échelonné des précomptes immobiliers des années 2020, 2021 et 2022 reçus en 2022 de la ville de Bruxelles.
  - En résumé, notre ASBL possède
    - Un actif de 3.418.145€
    - Un passif de 22.550€
  - Budget 2022 :
    - Recettes (loyers, charges, cotisations, dédommagements, etc) 161.436€
    - Dépenses 188.000€
      - Dont : - rénovation 60.000€
      - taxes et contributions 63.000€
- Soit un résultat financier de -26.564€. entraînant une diminution de la situation de caisse.

#### 5. Rapport des Contrôleurs aux Comptes

Mme Marie-Christine Lybaert étant absente, Jan Demeyre donne lecture du rapport des contrôleurs aux comptes. Ils ont pu constater avec satisfaction que la tenue des comptes 2021 s'est faite avec le plus grand soin, ce qui permet de présenter les comptes annuels bien structurés et de donner une image fidèle du résultat et de la situation financière de l'association pour 2021.

#### 6. Approbation des comptes 2021 et du budget 2022. Décharge aux contrôleurs des comptes et aux administrateurs pour l'exercice 2021

Le président propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice 2021 et le budget 2022 qui sont présentés par l'Organe d'Administration.

Il demande aussi à l'Assemblée Générale de donner décharge aux contrôleurs aux comptes et aux administrateurs pour l'année 2021.

**L'Assemblée Générale approuve les comptes 2021 et le budget proposé pour 2022.**

**Elle donne décharge aux contrôleurs aux comptes et aux administrateurs pour la gestion de l'année 2021.**

#### 7. Désignation des contrôleurs aux comptes

Mme Marie-Christine Lybaert et Mr Jan Demeyere ont fait savoir au président qu'ils sont candidats à leur succession en tant que contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2022.

**L'assemblée générale accepte à l'unanimité.**

#### 8. Élection d'administrateurs

Le président déclare que :

- Aucun administrateur n'est en fin de mandat.
- Aucun administrateur n'est démissionnaire.
- Les nouveaux statuts ont été acceptés par l'assemblée générale extraordinaire qui précédait cette assemblée générale ordinaire. De ce fait, comme prévu à l'article 12.1 de ces nouveaux statuts, le nombre des administrateurs n'est pas limité au sein de l'OA.

Un membre effectif avait déposé sa candidature en temps utile : le Colonel Aviateur BEM Geert De Decker, chef d'État-Major de la Composante Air.

*Geert DE DECKER termine sa formation militaire à l'ERM avec la 140ème promotion Polytechnique en 1990. Après sa formation de pilote de F16 il est affecté à la 31ème Escadrille F16 où il assume tous les niveaux de commandement et se spécialise en Electronic Warfare, Targeting & Weaponneering et en Opérations Nucléaires.*

*Il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans et en Afghanistan.*

*En 2001, il a été sélectionné pour la United States Test Pilot School où il a suivi une formation de pilote d'essai expérimental. Il a ensuite passé deux autres années dans Test Squadron F16 de l'USAF pour développer et tester le F16 Mid Life Update.*

*De retour en Belgique, il assume diverses fonctions ; DGMR, conseiller militaire de l'ambassadeur auprès de l'OTAN. Il a été chef de projet pour l'accord de coopération BENELUX et est devenu directeur de la sécurité des vols.*

*En juillet 2015, il est nommé chef de corps du 10WTAC. Il a occupé ce poste jusqu'à l'automne 2018. Depuis l'été 2019, il est chef d'état-major de la Composante Aérienne.*

*Geert DE DECKER est né en 1967 et vit en Flandre orientale avec sa femme et ses deux fils.*

L'Organe d'Administration se réjouit de cette candidature grâce à laquelle les liens entre la MDA et l'Air Component se verront raffermis.

Le président demande l'approbation de l'AG

**L'assemblée générale marque son accord à l'unanimité pour que le candidat Geert De Decker occupe la fonction d'administrateur pour un terme (reconductible) de 3 ans.**

L'organe d'administration est, à partir de ce jour, composé de : Geert De Decker, Luc Defrancq, Jan Demeyere, Robert Eggermont, François Florquin, Gérard Houben, Jacques Lousberg, Nicolas Minguet, Hermine Rasquin, Michel Top, Danny Van Brusselen, Francis Van Den Bossche et Jack Waldeyer.

Le président clôture l'Assemblée générale et invite tous les participants au verre de l'amitié.

Les administrateurs sont conviés directement à une réunion de l'OA dans la salle du conseil.



François Florquin  
Président



Nicolas Minguet  
Secrétaire général